



# Le MAG'

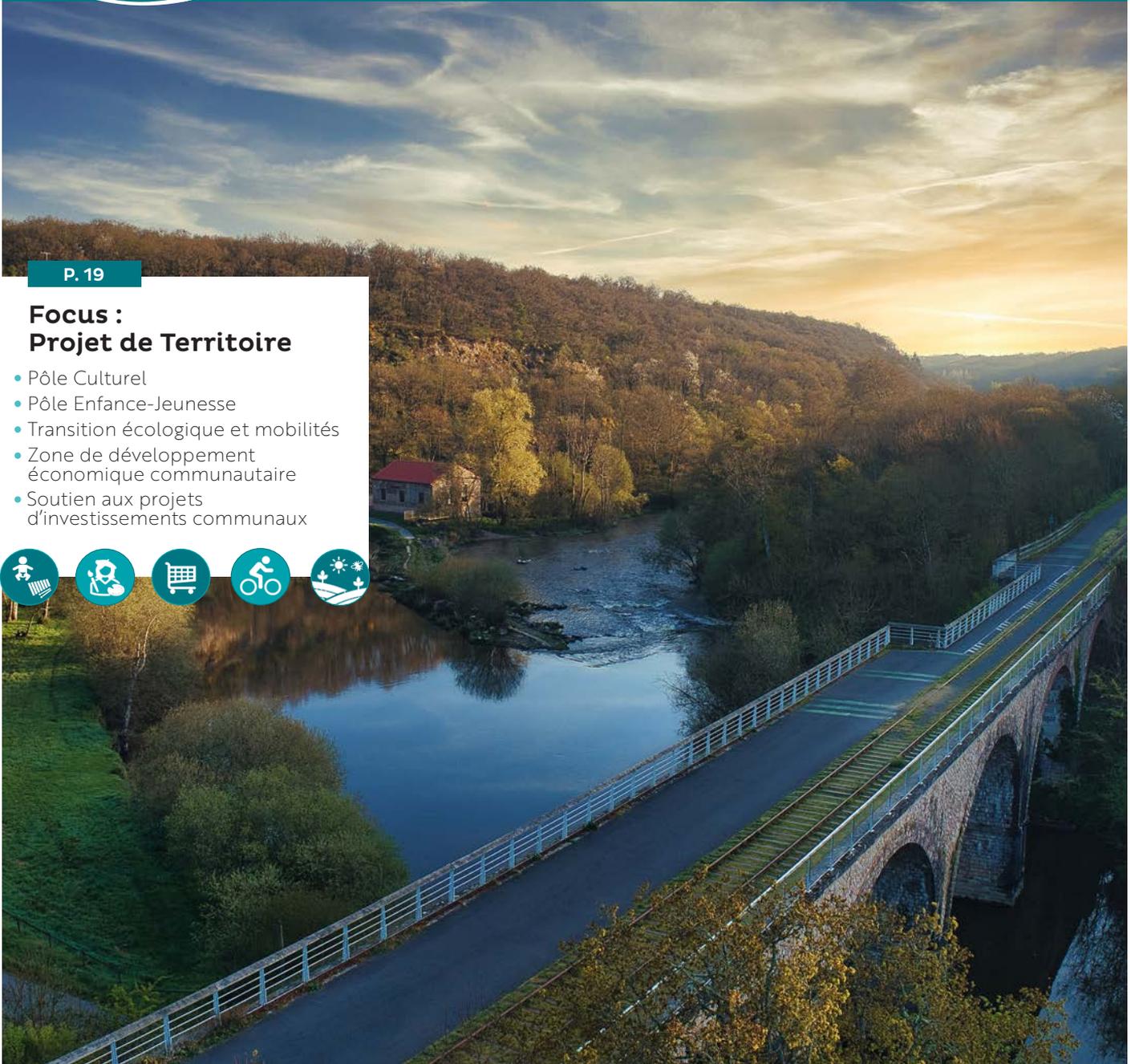
Bulletin n°9 - Octobre 2022

Bulletin Communautaire des Vallées de l'Orne et de l'Odon

P. 19

## Focus : Projet de Territoire

- Pôle Culturel
- Pôle Enfance-Jeunesse
- Transition écologique et mobilités
- Zone de développement économique communautaire
- Soutien aux projets d'investissements communaux



P. 10 - 11

## Orne Odon Tourisme

- Bilan Saison Touristique 2022
- Le retour du Véloraïl en Vallées de l'Orne et de l'Odon
- Projets 2023

P. 5

## Environnement

- Rappel sur le règlement de collecte
- Jeu : Tri des déchets
- Focus sur les déchets verts

# Sommaire

P. 3

## Éditorial

P. 4 - 5

## Environnement

Rappel sur le règlement de collecte  
Jeu : Tri des déchets  
Focus sur les déchets verts

P. 6 - 7

## Territoire

Guichet Unique de l'habitat  
Projets citoyens et responsables  
Aide à l'acquisition et à  
la réparation de vélo

P. 8 - 9

## Aménagement du territoire

Le siège  
Liaisons douces  
Les boucles vélo touristiques

P. 10 - 11

## Orne Odon Tourisme

Bilan Saison Touristique 2022  
Le retour du Vélorail en  
Vallées de l'Orne et de l'Odon  
Projets 2023

P. 12 - 13

## Culture

Orne Odon Musique & Danse  
Saison Culturelle 2022-2023

P. 14 - 15

## Enfance / Jeunesse

Tarifification harmonisée  
sur le territoire  
RAM devient RPE  
BAFA

P. 16

## Services aux habitants

Maison France Services

P. 17

## Préservation des milieux

Taxe GEMAPI  
Focus sur le projet de  
plantation de haies

P. 18

## Développement économique

Guichet Unique  
des Professionnels  
Emploi Orne Odon

P. 19

## Focus : Projet de Territoire

P. 20

## Communication

Retrouvez-nous sur Facebook !

## NUMÉROS UTILES

N° COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON

ACCUEIL : 02 31 73 11 98

MFS / POINT INFO 14 :

ÉVRECY : 02 31 71 96 93  
MAY-SUR-ORNE : 02 31 39 28 88

SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS :

02 61 67 04 07

N° GÉNÉRAUX :

POLICE SECOURS : 17

GENDARMERIE D'ÉVRECY :

02 31 08 35 53

GENDARMERIE DE BRETTEVILLE-

SUR-LAIZE : 02 31 15 07 00

SAMU : 15

POMPIERS : 18

SOS MÉDECIN : 3624

CENTRE ANTI-POISON ROUEN :

02 35 88 44 00

ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL) :

SIÈGE CARPIQUET : 02 31 26 84 84

SIAD (SERVICE DE SOINS À DOMICILE) :

ÉVRECY : 02 31 80 47 21  
BOURGUÉBUS : 02 31 23 15 90

## UNE SUGGESTION ?

Ce bulletin est le vôtre, aidez-nous  
à le faire évoluer. Vos remarques et  
suggestions sont les bienvenues !

[contact@vallees-orne-odon.fr](mailto:contact@vallees-orne-odon.fr)

Imprimé sur papier certifié PEFC

**Directeur de publication :**  
Hubert PICARD

**Rédacteur en chef :**  
Didier BERTHELOT

**Conception et mise en page :**  
Nolwenn LE GOFF

**Parution :**  
Octobre 2022 - 11 500 ex

## Le mot du Président

Dans un format en constante évolution aux fins de mieux vous informer, ce bulletin dit « de rentrée » vous permettra de prendre connaissance des actions menées dans divers domaines, d'en mesurer les objectifs et les résultats obtenus ou attendus à court ou moyen termes.

En lien étroit et en complémentarité avec les communes, la communauté de communes a pour mission de fédérer, de rassembler et d'élaborer ses politiques publiques au profit des usagers du territoire dans les domaines de compétences qui lui ont été transférés par la loi ou par décision des communes membres.

C'est dans ce cadre que nous intervenons dans une multitude de domaines (développement économique, emploi, gestion et valorisation des déchets ménagers, mobilités, transition écologique et énergétique, culture, enfance-jeunesse, tourisme, voiries etc...). Ce sont tout ou partie de ces items que vous retrouverez dans ce bulletin.

Pour que ces politiques publiques communautaires trouvent leur cohérence, leur efficacité et leur faisabilité technique et financière, un projet de territoire fut adopté le 16 décembre 2021. Cette étape fondamentale que nous avons collectivement réussie (communes et communauté de communes), est une feuille de route indispensable pour réaliser les équipements dont notre territoire a besoin, avec des perspectives financières sécurisées.



Dans le panel des mesures contenues dans le projet de territoire, figure l'ajustement de la fiscalité locale (Taxe sur le Foncier Bâti) qui n'avait pas évolué depuis plus de 10 ans. Voter une augmentation de la fiscalité locale n'est jamais chose facile, car nous en mesurons l'impact direct sur le contribuable. Pour autant, nous avons souhaité que cette augmentation soit contenue, représentant 37€ en moyenne par foyer fiscal, avec l'engagement de ne pas procéder à d'autres ajustements durant ce mandat. Je vous remercie pour votre compréhension même si, je le concède, ce n'est jamais le « bon » moment.

Je tiens à remercier et à saluer l'engagement de tous les élus communautaires et communaux pour leur sens de l'intérêt général. Je remercie également toutes les équipes techniques et administratives de la communauté de communes qui, chacun dans son rôle, œuvrent au quotidien pour que les services rendus aux usagers que nous sommes tous, le soient dans les meilleures conditions possibles.

Bonne rentrée à toutes et à tous et bonne lecture. Les élus et les agents de la communauté de communes sont disponibles et à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations.

Bien cordialement.

**Hubert PICARD**  
Président

## Rappel sur le règlement de collecte

### Collecte des déchets : les règles à connaître



Pour les communes de :

- May-sur-Orne
- Saint-Martin-de-Fontenay
- Fontenay-le-Marmion
- Laize-Clinchamps

Pour que la collecte de vos déchets se passe pour le mieux, merci de respecter les consignes suivantes :

- Sortez vos sacs et bacs la veille au soir, déposez-les en limite de voirie, la poignée tournée côté voirie.  
*Un agent collecte environ 900 foyers par jour !*
- Les ordures ménagères doivent être déposées dans les sacs transparents distribués par le Smictom de la Bruyère.

### Vous souhaitez découvrir un métier lié à la gestion des déchets ?

Le Smictom de la Bruyère proposera des journées découvertes à partir du mois de septembre :

- ½ journée de formation + ½ journée avec un ripeur ou un agent de déchèterie
- Visite d'un centre de tri

**GRATUIT ET POUR TOUS !**

Plus de renseignements au 02 31 23 84 63



### JEU : Êtes-vous incollable sur le tri de vos déchets ?

Reliez les déchets aux exutoires correspondants



## Focus sur les déchets verts

### Valorisation des végétaux et évolution de la réglementation

*Vos végétaux sont une ressource !*

Voici quelques pistes pour vous aider à les valoriser :

- 1 Le broyage : disponible en location ou à l'achat, les broyeurs de végétaux vous permettent de gérer vos déchets verts directement sur place (et en prime, plus besoin de vous déplacer à la déchèterie).
- 2 Le compostage : une fois vos végétaux broyés, vous pouvez en mettre dans votre compost, c'est particulièrement intéressant car cela apporte du carbone, indispensable pour absorber et réguler l'humidité.
- 3 Le paillage : le broyat obtenu peut également être utilisé comme paillage pour protéger vos plantations. Il assure une protection physique contre les fortes précipitations, l'érosion par le vent et le dessèchement par le soleil.

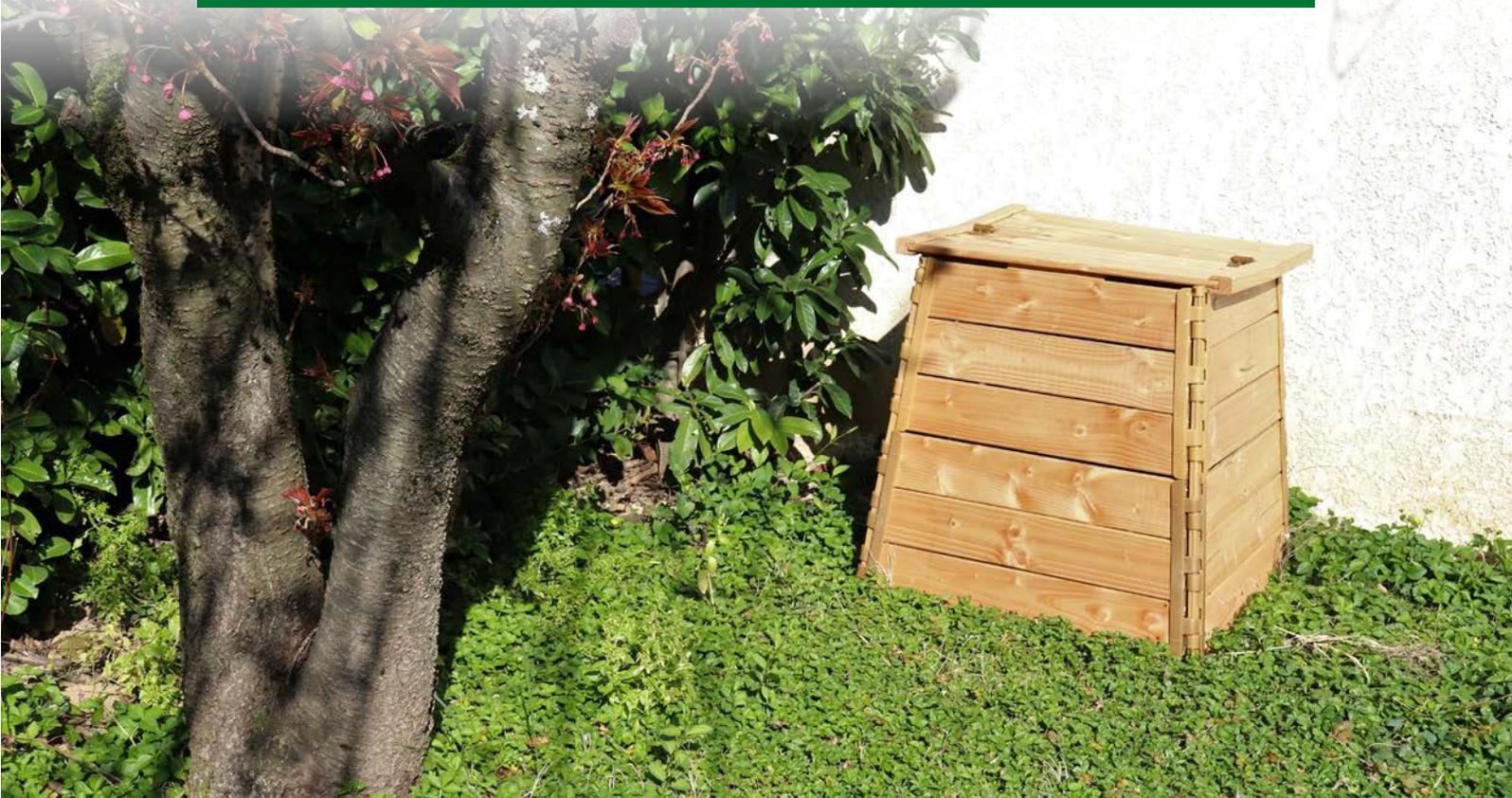
Et si vous ne voulez pas utiliser votre broyat, demandez à des voisins, ils en auront peut-être besoin !

I  
N  
F  
O

#### La réglementation évolue !

À partir du 1er janvier 2024, tous les usagers (particuliers et professionnels) devront trier à la source leurs déchets alimentaires.

Concrètement, ça veut dire quoi ? Cela veut dire que tout le monde devra composter (avec du compostage individuel, collectif, ou partagé, mais aussi grâce aux poules ou autres animaux grignoteurs de déchets alimentaires).



## Guichet Unique de l'habitat

### La Communauté de communes met à votre disposition un guichet unique

L'habitat est le premier secteur consommateur d'énergie de la collectivité et il s'agit souvent du premier poste de dépense des ménages. A ce titre la Communauté de Communes participe à deux programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat

### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Le 5 septembre dernier la Communauté de Communes a signé avec le Préfet du Calvados une Convention OPAH. Ce contrat vient concrétiser une volonté politique par la mise en place d'aides de l'Etat et de la Collectivité pour la rénovation de logements insalubres, l'amélioration énergétique, ou encore l'adaptation du logement au handicap et au vieillissement. 2,5 millions d'euros d'aides pourront ainsi être distribués, sous conditions de ressources, pendant les 3 prochaines années.

### Les permanences sur rendez-vous :

MFS d'Évrecy :

le 1er mercredi du mois de 9h30 à 12h30

MFS de May-sur-Orne :

le 3ème mercredi du mois de 9h30 à 12h30



Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en contactant Soliha au **02 31 86 70 50** ou sur [contact@solihanormandie.fr](mailto:contact@solihanormandie.fr)



### France Rénov'

France Rénov' est le service public de la rénovation énergétique.

Les conseillers France Rénov' peuvent vous assister gratuitement sur des questions tels que :

« Quels travaux à réaliser en priorité ? », « à quelles aides financières ai-je droit ? » ou encore « où trouvez des artisans qualifiés RGE ? » (Reconnu Garant de l'Environnement).

Tous les habitants du territoire peuvent bénéficier de ces conseils gratuits, neutres et objectifs lors des permanences assurées par l'association Biomasse Normandie :

- Les 2ème jeudi du mois au Point Info 14 / Maison France Service à Évrecy au siège de la Communauté de Communes
- Les 4ème jeudi du mois au Point Info 14 / Maison France Service à la mairie de May-sur-Orne

Pour tout renseignement contacter Biomasse Normandie par téléphone au **02 31 86 70 50** pour un premier entretien téléphonique ou pour prendre un rendez-vous physique.

## UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE FRANCE RENOV'.

Le service public pour mieux rénover votre habitat.



FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RENOV' : LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.



## Projets citoyens et responsables

### Un projet pédagogique citoyen et environnemental

Il a été décidé au début de l'année 2022 de lancer un projet pédagogique visant à promouvoir une éducation à l'environnement et à la citoyenneté via un panel de diverses animations s'adressant à tous les âges (des plus petits aux plus grands) et toutes les structures (publiques, privées et associatives).

Ces animations prennent la forme d'une présentation de la gestion des déchets (tri, compostage et réduction des déchets), du fonctionnement du dérèglement climatique via la **Fresque du Climat**, de débats participatifs sur divers sujets liés à l'environnement et l'écologie mais aussi « d'Ateliers Philo » afin de développer et promouvoir l'esprit critique et l'argumentation. Ces animations seront menées par notre animateur Déchets et Environnement mais aussi avec des agents du Syvedac sur certains thèmes comme la confection d'objets Zéro Déchets et le compostage.

*Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes pour plus de précisions au 02 31 73 11 98.*

### La restauration collective

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Caen Normandie Métropole, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon souhaite agir concrètement sur son territoire dans le cadre de son programme de transition énergétique.

Pour atteindre ses objectifs, la connaissance des différents acteurs (agriculteurs, structures de restauration collective, etc.) et de leurs besoins est indispensable pour mener par la suite des actions plus concrètes. Le collège d'Évrecy, le collège de Saint-Martin-de-Fontenay et Convivio ont été sollicités pour participer à ce programme. Par ailleurs, le SIGRSO (cuisine centrale formée en syndicat) et le centre de loisirs de Fontaine-Étoupefour se sont engagés dans une démarche éco-responsable.

Des réunions sur le gaspillage alimentaire et la relocalisation des produits ont déjà été menées. La visite de plusieurs cantines est prévue afin de faire un point sur les marges de manœuvres envisageable sur ce sujet.

En mai 2022, la cantine de Saint-Jean-le-Blanc a été visitée. Elle se fournit auprès de 27 producteurs, consomme et cuisine 90% de produits labélisés agriculture biologique.

Des animations seront réalisées par le CIVAM de Vassy (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) auprès des centres de loisirs en octobre prochain (des ateliers et une visite de ferme seront proposés).

## Aide à l'acquisition et à la réparation de vélo

### Une nouvelle aide à la mobilité

Dans le cadre de sa démarche de Transition Énergétique et de sa prise de compétence AOM (Autorité Organisatrice des Mobilités locales) en 2021, la Communauté de Communes met en place deux leviers permettant d'accompagner les habitants du territoire à l'utilisation du vélo dans le cadre de leurs déplacements quotidiens.

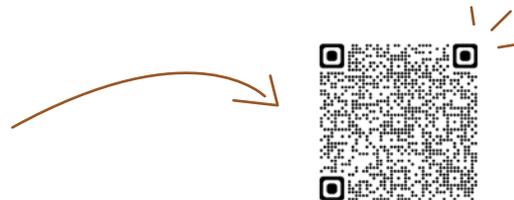
Il s'agit de la mise en place d'aides :

- À l'acquisition d'un vélo (100 dossiers de 150€)
- À la réparation de vélos (100 dossiers de 50€ maximum)

Ces 2 dispositifs entrent dans le budget de 20 000€ défini pour 2022.

L'atelier itinérant de réparation de vélos est tenu par Vincent CAPRETTI, gérant d'Ocoup2pompe. Il vous accueille sur rendez-vous préalable. Tél : 06 64 45 70 05

INFO Scannez le QR Code pour retrouver toutes les informations concernant ces deux aides, ainsi que les permanences sur notre territoire.



## Le siège

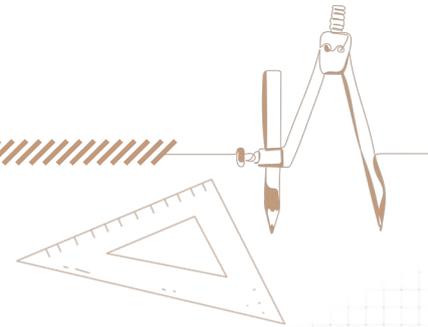
### La Communauté de Communes prépare son nouveau siège

Suite à la fusion au 1er janvier 2017 des Communautés de Communes des Vallées de l'Orne et d'Évrecy Orne-Odon, du transfert ou de la prise de nouvelles compétences (Assainissement / GEMAPI / Culture...), la Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) doit entreprendre la construction d'un nouveau siège dans la mesure où les locaux actuels sont exigus et ne permettent plus d'accueillir correctement ses agents et le public.

Ainsi, depuis mai 2021 des bâtiments modulaires ont dû être loués en complément de locaux communaux permettant d'accueillir le service d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme et de stocker du matériel technique communautaire.

Compte tenu de cette situation et des perspectives d'évolution des ressources de la CCVOO, une étude de faisabilité conduite en 2020, a conclu que la solution la plus rationnelle consistait à construire un bâtiment permettant de regrouper l'ensemble des services, comparée à la restructuration, extension du site actuel ou à la restructuration de locaux d'activités à l'époque vacants.

Cette solution est d'autant plus évidente, que la Communauté de Communes dispose d'un foncier disponible sur la zone d'activités « La Croix Boucher 2 » à Evrecy.



### Les objectifs de ce projet sont :

- Regrouper sur un seul site tous les services communautaires
- Permettre l'accueil de nouveaux collaborateurs
- Permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Améliorer les conditions d'accueil des usagers de la Maison France Services
- Optimiser les charges d'exploitation de la Communauté de Communes, en rationalisant d'une part ses sites et en construisant un bâtiment intégrant pleinement les objectifs de transition écologique.

Implanté sur une parcelle de plus 6 000m<sup>2</sup> de la Zone d'activités communautaire à Evrecy, le nouveau siège aménagé de plain-pied dans un bâtiment de type industriel de 1 000m<sup>2</sup> réunira dans un espace bureau l'ensemble des services communautaires et une partie hangar de 200m<sup>2</sup>.

Outre une efficacité thermique du bâtiment performante (Règlementation Thermique 2012 -80%), l'ensemble du site sera exclusivement chauffé par un système de pompe à chaleur alimentée depuis 5 forages de 120 à 150m de profondeur (sans extraction dans la nappe phréatique). Cette technique non utilisée dans le Calvados (source Ademe) permettra également un rafraîchissement jusqu'à 2 degrés en période estivale.

Par ailleurs, la totalité de la toiture terrasse exploitable sera pourvue de panneaux photovoltaïques dont l'énergie produite sera autoconsommée par le bâtiment mais permettra également de satisfaire les autres besoins en électricité d'équipements publics ou privés proches dans le cadre d'un projet global de production/autoconsommation.

Même si les élus souhaitent un bâtiment sobre de type industriel, ils ont tenu à ce que ce projet s'inscrive pleinement dans la démarche Territoire 100% Énergie Renouvelable (EnR) pour laquelle la CCVOO est lauréate depuis 2017.



## Liaisons douces

### Le schéma cyclable du territoire

La Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon souhaite s'inscrire activement dans la nécessaire transition écologique en limitant notamment l'empreinte carbone des activités humaines. C'est dans ce cadre qu'elle a approuvé en 2018, un schéma cyclable communautaire dont elle souhaite accélérer le déploiement.

L'essentiel des accès aux collèges est assuré depuis les transports en commun ou avec des véhicules motorisés individuels alors que les établissements scolaires sont, pour bon nombres de collégiens situés dans un rayon de moins de 10km de leur domicile.

Le schéma cyclable mis en œuvre irrigue l'ensemble du territoire en priorisant la desserte des zones les plus densément peuplées vers les collèges (y compris en direction de celui de Verson) permettant en outre de répondre à une demande croissante d'accès doux aux services et commerces présents dans les bourgs desservis.

Ce schéma s'inscrira en outre pleinement dans le schéma des mobilités en cours d'étude qui visera notamment à rabattre le réseau cyclable vers les artères principales où le co-voiturage sera encouragé et les transports collectifs développés.

- L'objectif de la Communauté de Communes est donc d'encourager les déplacements doux en proposant des aménagements adaptés et sécurisés.



I  
N  
F  
O

Pour les tronçons longeant une départementale, une voie dédiée de 3 mètres de large en enrobé sera créée, séparée de la voie principale par une noue paysagère.

Pour les tronçons empruntant un chemin rural, la nature du revêtement fait actuellement l'objet d'investigations complémentaires afin de répondre aux objectifs suivants :

- Continuité des usages agricoles
- Intégration de cet équipement dans un environnement naturel

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à un bureau d'études VRD afin d'assurer la conception du projet et de suivre les travaux qui sont engagés après la conduite de la procédure de consultation d'entreprises conformément aux règles en vigueur.

Travaux : été 2022 jusqu'à été 2023 premier tronçon Grainville-sur-Odon / Mondrainville

## Les boucles vélo touristiques



### Création de trois boucles vélo au départ du Pont du Coudray

Pour inciter les visiteurs à sortir de la voie verte et valoriser notre territoire dans sa diversité patrimoniale et naturelle, venez découvrir nos trois nouvelles boucles vélo au départ du Pont du Coudray. Elles seront également pour les habitants du territoire, l'occasion de découvrir ou de redécouvrir ses richesses.

- **Boucle N°21 - Retour dans le passé minier**

La petite boucle de 15km, vous fera voyager dans le passé minier de la voie de chemin de fer qui relie Caen à Flers arrêtée depuis les années 70 mais dont les vestiges subsistent. Vous passerez aussi devant la belle église d'après guerre de May-sur-Orne, classée monument historique.

- **Boucle N°22 - De l'Orne à Vieux-la-Romaine**

Cette boucle de 18km, adaptée pour les familles en quête d'une sortie nature et sportive, vous transportera au musée de Vieux la Romaine et vous fera découvrir deux hameaux anciens, celui de Fierville et le petit village pittoresque de Bully.

- **Boucle N°23 - Boucle des vieilles pierres de village en village**

Durant ses 27km de grands espaces qui sauront aussi bien ravir les amateurs de longues balades en vélo que les familles en quête d'exotisme désirant s'éloigner de la voie verte. Au programme, cette boucle vous fera passer par l'incontournable musée de Vieux la Romaine, longer la rivière de la Guigne, la magnifique petite chapelle de Longchamps ainsi que le village de Maizet et son cadre champêtre.

## Bilan Saison Touristique 2022

### Ça bouge sur votre territoire !

Après un lancement en 2021 en demi-teinte, du fait de la crise de la covid-19, retardant l'ouverture des hébergements insolites, de la restauration et des activités, on peut maintenant dire que le feu vert est donné pour la nouvelle infrastructure touristique du Pont du Coudray. Cette année, plus que jamais les envies de nature se sont fait ressentir aussi bien par les locaux que les touristes, y compris étrangers.

### Fréquentation touristique

Pour la première fois cette année, la structure a pu ouvrir la saison complète d'avril à septembre 7j/7. Les principales demandes d'informations des visiteurs concernaient la voie verte mais également les différents sites et lieux de visites du territoire.

### Exposition HEULA

Cette année la salle d'exposition a accueilli la marque normande HEULA, au travers de 43 œuvres intérieures et extérieures, dont une réalisée spécialement pour la commune de Laize-Clinchamps « Mettez-vous à Laize ».

Au total, c'est plus de 6000 visiteurs qui ont pu découvrir les caricatures Normandes cachées dans ces illustrations humoristiques. Vous pouvez encore profiter de cette exposition jusqu'au 30 septembre 2022.

### Randonnées accompagnées

Pour cette deuxième année, les randonnées accompagnées ont toujours le vent en poupe avec plus de 250 participants sur les 5 dates déjà écoulées et encore d'autres à venir.



### Festi'Vallées

Les festi'vallées sont nées de la volonté de la Communauté de Communes de faire connaître le patrimoine remarquable du territoire à l'occasion d'un spectacle.

Cette année 3 concerts ont été programmés :

- « Tango Face à l'Océan » au château des tilleuls à Feuguerolles-Bully
- « Accords Nomades » au Grand Péristyle de Vieux la Romaine
- « Rallye Trompes du Cotentin » au château de Bretteville à Sainte-Honorine-du-Fay

Bilan de ces 3 soirées au cadre exceptionnel, 500 personnes ont pu profiter de ces concerts gratuits. La reconduction pour une seconde édition est envisagée au vu du succès rencontré.

Affaire à Suivre...



## Le retour du vélorail en Vallées de l'Orne et de l'Odon

### Surprise 2022 - Vélorail

Le samedi 6 août dernier, nous avons vu renaître l'activité vélorail au Pont du Coudray grâce au gestionnaire du Pôle Touristique. En effet, cette nouvelle inattendue a surpris les habitants et les voyageurs qui regrettaient l'arrêt de cette activité.

Vous pourrez profiter de 4 départs par jour, l'itinéraire de 10 kilomètres aller-retour vous fera longer l'Orne et passer au magnifique site du Val de Maizet. Ces nouveaux vélorails sont aussi plus innovants car beaucoup plus faciles à retourner même pour une seule personne.



## Projets 2023

### Un territoire ambitieux et novateur

#### TOPOGUIDE 2023

Après une forte demande de la part des visiteurs pour des parcours de randonnée sur le territoire, des fiches pour une dizaine de randonnées balisées et labélisées par le département seront réalisées au cours de l'année 2023. Réunies dans un topoguide, elles seront disponibles au point d'information touristique.

#### Gravel en Vallées de l'Orne et de l'Odon

Interview de Fabien Voisin, gérant de Smooth Biking School

#### Qu'est-ce que le Gravel ?

- « C'est un vélo explorateur de territoire. » Ni complètement vélo de route, ni complètement VTT. Quelqu'un qui ne connaît pas le vélo, va y voir un vélo de route sauf que cela se rapproche plus du VTT, car c'est un pneu beaucoup plus large avec des crampons qui amène du confort au vélo. Ce qui permet de sortir de la route et d'aller chercher des sentiers et des chemins et contrairement à un vélo de route, de pouvoir aller explorer un peu plus loin que les circuits routiers.

#### La CCVOO vous a missionné pour créer 5 circuits sur le territoire, comment avez-vous procédé ?

- Je souhaitais proposer une grande boucle d'environ 90 km parcourant toutes les communes du territoire. Elle permet ainsi de découvrir la variété de ses paysages : plaine, bocage et les principaux cours d'eau que sont l'Orne, l'Odon et la Laize.

Depuis ce premier itinéraire, j'ai proposé 4 variantes plus accessibles pour les non-initiés dont un de 20km qui permettra au plus grand nombre souhaitant découvrir le Gravel, de le faire sur un parcours présentant peu de dénivelé.



### Charte Graphique : Orne Odon Tourisme

La communauté de communes a décidé pour cette nouvelle année 2022 de créer une identité visuelle forte. Nous vous présentons donc notre nouveau logo **Orne Odon Tourisme**. Les couleurs pep's représentent un territoire dynamique et moderne avec le premier O stylisé. Le slogan « Des vallées pour s'évader » est une invitation au voyage tout en mettant en avant les caractéristiques de notre territoire.



### La vidéo promotionnelle du territoire

Afin de mettre en avant les atouts touristiques du territoire, une vidéo promotionnelle a été réalisée par les services communautaires ainsi qu'avec des figurants. Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet.

OTZI

Scannez le QR Code et consultez la vidéo promotionnelle du territoire des Vallées de l'Orne et de l'Odon !



# Orne Odon Musique & Danse

## Un nouveau projet de Développement Culturel du Territoire de la CCVOO.

« En plus de la volonté politique de la collectivité de porter la structuration des enseignements artistiques sur son territoire, il est important de préciser qu'elle est aujourd'hui rendue possible grâce à l'investissement des présidentes des deux écoles existantes et de leurs équipes, qui ont oeuvré au développement des pratiques depuis quelques années. Nous les félicitons pour le travail accompli et les remercions sincèrement. »

Depuis 2019, les élus de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) se sont engagés dans une structuration de la politique culturelle de territoire, en cohérence avec les besoins des usagers et des structures culturelles historiques existantes. Dans ce cadre, le Contrat de Développement Culturel de Territoire (CDCT) a été signé en 2020 avec le Département du Calvados.

Concernant les enseignements artistiques, depuis déjà quelques années, les membres de l'association gérant l'école de musique Orne Odon (siège social situé à Gavrus) alertent la collectivité sur les difficultés pour une équipe de bénévoles de gérer un tel service d'intérêt général. Des conditions matérielles très compliquées s'ajoutent à cela, partagées par l'école de musique et de danse de Saint-Martin-de-Fontenay.

C'est dans ce contexte, et après avoir réalisé une analyse de situation en 2020, que la CCVOO a fait le choix de reprendre la gestion des deux structures d'enseignements de son territoire à partir du 1er septembre 2022. En effet, cette étude mettait en évidence que seule la solution de la reprise en régie des deux structures permettrait de garantir le maintien de l'offre d'enseignements artistiques sur le territoire et de les inscrire au sein de la politique culturelle intercommunale comme une composante essentielle de la pratique artistique et culturelle de la population.

Ainsi, les deux écoles fusionnent pour devenir **Orne Odon Musique et Danse**. Les sites géographiques d'enseignement sont conservés, tout comme le personnel, maintenu dans ses fonctions et intégrant le service culturel de la collectivité.

Instruments loués	Tarifs annuels
Batterie	90 €
Guitare	60 €
Flûte traversière	90 €
Saxophone	90 €
Violon	90 €

## Les tarifs

### Réductions

Gratuité des ateliers et pratiques collectives pour tout élève en cursus.

La pratique d'un 2ème instrument ne donne pas droit à réduction.

-10% pour le 2ème membre inscrit

-15% pour le 3ème membre inscrit et +

### Modalités de règlement

Paiement en 1 ou 3 fois :

01 Octobre

01 Janvier

01 Avril

	Tarifs des cours *	Enfants		Adultes	
Petite enfance	Jardin Musical <i>Moyenne section</i>	100 €	200 €		
	Éveil Musical <i>Grande section</i>	100 €	200 €		
	Initiation Musicale <i>CP</i>	100 €	200 €		
Formations	Formation Musicale	170 €	200 €	170 €	381 €
	Formation Instrumentale et Musicale <i>Débutants 1ère et 2ème année</i>	300 €	450 €		
	Formation Instrumentale et Musicale	350 €	550 €		
Pratiques collectives	Atelier Musiques actuelles	140 €	170 €	140 €	170 €
	Musique d'ensemble	95 €	125 €	95 €	125 €
	Fanfar'Orne Odon <i>Tous les 15 jours</i>	75 €	75 €	75 €	75 €
	Ensemble vocal			140 €	170 €
Danse <i>À partir de 4 ans</i>	230 €			300 €	
Danse	Danse + Formation Instrumentale et Musicale	480 €	800 €		

\* Saint André sur Orne profite des tarifs de la CCVOO  
colonne de gauche pour la catégorie enfant et adulte

Tarifs hors CCVOO

# Saison culturelle

## 2022 • 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON

# CALENDRIER

2022 • 2023



## SEPTEMBRE

COISEL Ven. 16-09 **Barto**

OMAC CCVOO Sam. 17-09 **Phasmes**

## OCTOBRE

OMAC Sam. 08-10 **Portrait de Ludmilla en Nina Simone**

COISEL Ven. 14-10 **Melle Orchestra**

## NOVEMBRE

CCVOO Mer. 16-11 **Linon**

COISEL Ven. 18-11 **Qu'est-ce que le théâtre ?**

OMAC Sam. 26-11 **La Métamorphose des Cigognes**

## DÉCEMBRE

COISEL Ven. 02-12 **Les pintades toniques**

## JANVIER

CCVOO Sam. 14-01 **Anna - Fatima**

OMAC Jeu. 26-01 **Swing Heil**

## FÉVRIER

CCVOO Dim. 05-02 **L'homme qui plantait des arbres**

COISEL Ven. 10-02 **Mazarski Quintet**

## MARS

OMAC Sam. 04-03 **Victorine !**

COISEL Ven. 10-03 **Sacré Guillaume**

OMAC Jeu. 16-03 **Les Ritals**

CCVOO Ven. 31-03 **Débuts (ou comment je suis devenue musicienne)**

## AVRIL

OMAC Sam. 15-04 **La Collection**

COISEL Ven. 21-04 **Between the Beatones**

## MAI

CCVOO Mar. 09-05 **Festival Danse de tous les sens de Chorège - CDCN de Falaise**



Tarif plein : 10€ • Tarif abonné : 7€ • Tarif réduit : 4€ • Moins de 11 ans : Gratuit  
Infos et réservations : [www.vallees-orne-odon.fr](http://www.vallees-orne-odon.fr) • 02 31 73 11 98

# Tarifification harmonisée sur le territoire

## Une tarification harmonisée à tous les centres de loisirs

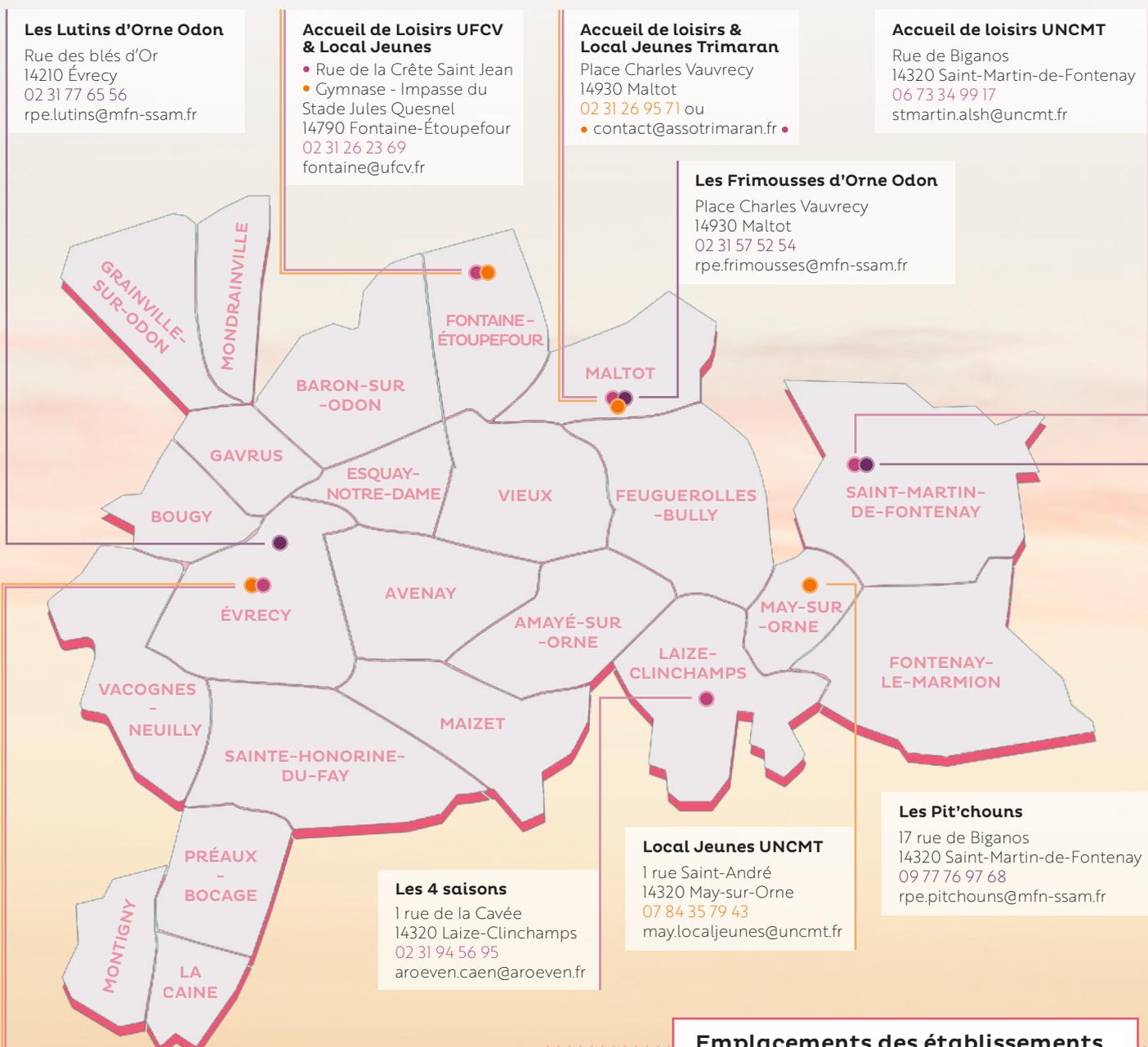
Depuis 2018, la Communauté de communes est compétente pour l'accueil extrascolaire.

Grâce à un travail collégial avec l'ensemble des structures, l'harmonisation tarifaire est dorénavant mise en place.

Peu importe le lieu de domiciliation de l'enfant sur le territoire, le tarif appliqué est le même pour toutes les structures d'animation dépendant de la Communauté de Communes.

Outre le souhait des élus de garantir l'accès aux loisirs sans discrimination, les enfants peuvent ainsi bénéficier d'activités ou de mini camps sur l'ensemble des structures loisirs du territoire.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'une des structures d'animation pour que votre enfant ou adolescent crée ses projets, découvre de nouvelles activités, parte en vacances ou en sortie découverte, grâce à un réseau enfance-jeunesse d'exception sur le territoire.



### Emplacements des établissements Enfance/Jeunesse du territoire

- RPE / Crèches
- Locaux Jeunes
- Centres / Accueil de loisirs

## RAM devient RPE

### Les relais assistants maternels (RAM) deviennent les relais petite enfance (RPE) – Guichet unique

- Les missions des RPE ont évolué envers leurs deux publics-cibles :
  - Les professionnels (*assistants maternels et gardes d'enfants à domicile*)
  - Les parents
- Missions envers les professionnels :
  - Promotion de l'activité des assistants maternels
  - Aide aux démarches pour partir en formation continue
  - Information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel
  - Accompagnement à l'exercice de leur métier par des échanges ou des conseils
  - Information sur les possibilités d'évolution professionnelle
- Missions envers les parents :
  - Information sur les modes d'accueil accessibles sur leur territoire, quels qu'ils soient (*collectifs ou individuels*)
  - Accompagnement dans le choix le plus conforme à leurs besoins

Ces missions s'ajoutent à celles effectuées au quotidien par les responsables des relais petite enfance dans l'objectif de toujours mieux accompagner les familles du territoire.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des trois relais existants sur notre Communauté de Communes.

- **Les Lutins d'Orne Odon**
- **Les Frimousses d'Orne Odon**
- **Les Pit'chouns**



## BAFA

### Envie de devenir animateur ? La Communauté de Communes vous accompagne pour la première partie du BAFA

Le métier d'animateur est essentiel pour garantir la sécurité des enfants dans nos 5 centres de loisirs et nos 3 locaux jeunes du territoire. Depuis quelques temps, le coût de la formation est un frein pour les personnes souhaitant se professionnaliser dans l'animation.

Être animateur, c'est sécuriser les enfants, développer leur éveil, accroître la découverte de sports, de culture, de jeux et d'expérience. C'est aussi apprendre aux enfants à vivre ensemble à travers les loisirs. L'animateur garantit des souvenirs de vacances d'exception et accompagne les familles dans le lien à la parentalité.

Passer le BAFA n'est qu'une première étape vers un métier riche en émotion, en partage d'expérience et en relationnel.

*REJOIGNEZ-NOUS !*

Si vous souhaitez devenir animateur, la Communauté de Communes finance la première partie du BAFA aux jeunes du territoire. Ainsi, le candidat intégrera les équipes d'animation du territoire pour effectuer son stage pratique.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service enfance-jeunesse via le [site internet](#).



## Maison France Services

### Service gratuit à la population

Le Point Info 14 a été initié et porté par le Département du Calvados depuis 2000, il permet aux usagers éloignés des services d'avoir accès à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations par le biais d'internet et de la visioconférence.

Les Points Info 14 ont été labellisés par l'Etat sous le nom de « Maison France Services » (MFS).

- Un agent de la Communauté de Communes vous accueille gratuitement sur rendez-vous et vous accompagne dans vos démarches administratives.
- Si besoin, pour des questions spécifiques vous pourrez être en relation par visioconférence avec un correspondant partenaire.

### Vous pouvez obtenir un grand nombre de renseignements :

- Des informations concernant la CAF, la MSA, la CPAM, la MDPH, la CARSAT, Pôle Emploi...  
(Demande d'aide, suivi de dossier, attestation...)
- Les modalités d'aides au transport auprès de la Région, de Pôle Emploi et du Conseil Départemental du Calvados.
- Tous types d'information dédiée aux entreprises URSSAF, CCI...

### Horaires d'ouvertures MFS du territoire



À EVRECY		À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON	
	MATIN	SOIR	
LUNDI	9H - 12H30	14H - 17H	
MARDI	9H - 12H30	14H - 17H30	
MERCREDI	9H - 12H30	14H - 17H	
JEUDI	9H - 12H30	FERMÉ	
VENDREDI	9H - 12H30	14H - 17H	

2 rue d'Yverdon - 14210 Évrecy

Tel : 02 31 71 96 93 Mail : [pil4evrecy@vallees-orne-odon.fr](mailto:pil4evrecy@vallees-orne-odon.fr)

À MAY-SUR-ORNE		À LA MAIRIE	
	MATIN	SOIR	
LUNDI	8H30 - 12H30	13H30 - 17H	
MARDI	8H30 - 12H30	13H30 - 17H	
MERCREDI	8H30 - 12H30	FERMÉ	
JEUDI	8H30 - 12H30	13H30 - 17H	
VENDREDI	8H30 - 12H30	FERMÉ	

Rue Eugène Figeac - 14320 May-sur-Orne

Tel : 02 31 39 28 88 Mail : [pil4maysurorne@vallees-orne-odon.fr](mailto:pil4maysurorne@vallees-orne-odon.fr)



# Taxe GEMAPI

## GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les inondations)

Dans le cadre de la mise en place de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les inondations), rendue obligatoire par l'Etat avec la loi Notre, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon doit désormais répondre à des objectifs d'amélioration des cours d'eau de son territoire, formalisés dans le contrat Eau et Climat de l'Agence de l'Eau Seine Normandie signé en 2021.

### Ces objectifs répondent principalement à deux enjeux :

- Diminuer les pollutions diffuses et restaurer la continuité écologique des cours d'eau.
- Anticiper et prendre en compte le changement climatique pour préserver notre ressource en eau.

### La taxe GEMAPI :

- Sert uniquement à financer les travaux liés à ces enjeux.
- Est appliquée au foyer fiscal en même temps que les taxes foncières et la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) dans la limite de 40 € par personne du foyer fiscal, soit une limite à 1 032 400 € par an.
- Pour l'année 2022, le montant des travaux à financer s'élève à 62 828 €, soit en moyenne 2.45 € par habitant.

### Quelques exemples de réalisations :



Commune : VOTRE COMMUNE

**DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS**

Taxes foncières 2021	Commune	Syndical de communes	Inter-communauté	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2021	%	%	%	%	%	%	%
Adresse	VOTRE RUE						
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2020							
Cotisation 2021							
Variation	%	%	%	%	%	%	%



### Focus sur le projet de plantation de haies

Les haies jouent un rôle important dans la diminution des pollutions diffuses en luttant contre le ruissellement. En effet, elles permettent le ralentissement et l'infiltration des écoulements sur les versants, avant qu'ils n'atteignent les cours d'eau.

I  
N  
F  
O

Elles rendent également de nombreux autres services : zones d'alimentation, de refuge et/ou de reproduction pour la faune et la flore, production de bois, qualité du cadre de vie, effet « brise-vent » et accueil des auxiliaires des cultures...



## Guichet Unique des Professionnels

### Le Guichet Unique pour les acteurs économiques et les porteurs de projets du territoire

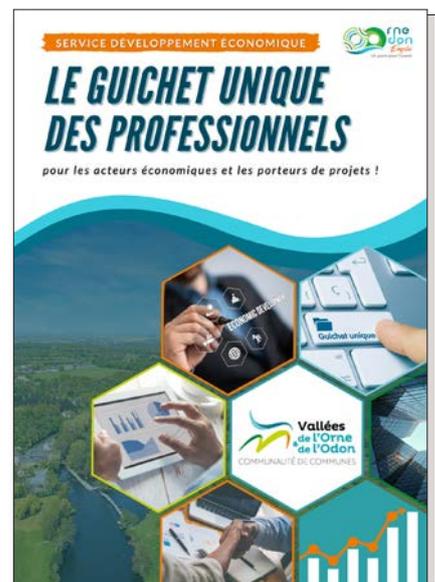
La Communauté de Communes a fait de l'emploi et de l'accompagnement des entreprises locales une de ses priorités. Ainsi le service de développement économique de la CCVOO a créé un **Guichet Unique** à destination des **Professionnels**. Il est dédié à tous les commerçants, artisans, professions libérales et porteurs de projets. Il est la porte d'entrée sur l'ensemble des partenaires pouvant être mobilisés sur notre territoire afin que les entreprises puissent bénéficier des aides disponibles.

Vous êtes concernés si vous avez un projet de :

- Création ou reprise d'une d'entreprise
- Recherche d'un local
- Recrutement pour votre établissement
- Création d'une boutique en ligne gratuite
- Projet de développement
- Ou si vous rencontrez une difficulté



**INFO** Scannez le QR Code et consultez le document pour y retrouver toutes les informations relatives au Guichet Unique des Professionnels !



## Emploi Orne Odon

### La plateforme pour l'emploi dans les Vallées de l'Orne et de l'Odon

La Communauté de Commune a créé un site internet dédié à l'emploi. La plateforme [emploi.orne-odon.fr](http://emploi.orne-odon.fr) a pour but de rapprocher les personnes en recherche d'emploi et les entreprises du territoire.

Ce nouvel outil permet aux entreprises locales de diffuser leurs offres d'emploi mais aussi aux habitants en recherche d'emploi d'y candidater en quelques clics. Simple d'utilisation, elle est accessible à tous.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le service développement économique :

Mail : [dev-eco@vallees-orne-odon.fr](mailto:dev-eco@vallees-orne-odon.fr)  
Tél ligne direct : 02 14 99 01 20

De plus, vous pouvez aider votre entourage à trouver un emploi. Même si vous n'êtes pas en recherche d'emploi, la fonctionnalité de recommandation sur la plateforme vous permet de recommander quelqu'un que vous connaissez pour une offre qui lui correspond, depuis la plateforme.

*Vous pouvez également partager les offres d'emploi sur vos réseaux sociaux !*



# Projet de Territoire

## Projet de Territoire de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

Suite au renouvellement général en 2020 des conseils municipaux puis à l'installation des conseillers communautaires, l'année 2021 a été mise à profit pour définir le projet de territoire 2022 – 2030. Son objectif étant de définir le programme d'équipements et services nécessaires au territoire et à ses habitants et les moyens à mobiliser pour le conduire.

### Les principaux projets qui le composent :



**Construction d'un pôle culturel** à Évrecy réunissant une salle de spectacle de 300 places permettant notamment d'y organiser la saison culturelle de l'OMAC, de la Communauté de Communes et de l'école de musique.

Actuellement les spectacles sont organisés dans les salles des fêtes communales qui ne sont plus adaptées à cet usage, tandis que l'école de musique dispense ses activités dans des locaux disséminés sur plusieurs sites non dédiés et adaptés aux pratiques musicales.

- Le concours d'architectes sera lancé avant la fin de l'année pour une livraison du bâtiment en 2025.



**Transition écologique et mobilités** : le projet de territoire prévoit de consacrer à ces 2 compétences de la Communauté de Communes 100 000€ chacune par an. Un programme d'actions est en cours d'élaboration sur ces thématiques.

La poursuite du déploiement du schéma cyclable avec la création de 5 km de liaisons douces supplémentaires font également partie intégrante de ce projet.



- + **Un soutien aux projets d'investissements communaux** par l'attribution de subventions de la Communauté de Communes aux communes, d'un montant global de 100 000€ par an.

**Construction d'un pôle Enfance – Jeunesse – Enseignements artistiques** à Saint-Martin-de-Fontenay. Les activités jeunesse de cette partie du territoire sont actuellement dispensées dans les locaux du groupe scolaire de SMF dont la restructuration est projetée par la commune à partir de septembre 2023.



De même les cours de l'école de musique sont proposés dans les locaux de l'école. Le nouvel équipement projeté réunira sur un même site l'ensemble de ces activités sur lequel une crèche sera également construite.

*Ce mode de garde collectif est inexistant sur cette partie du territoire malgré une demande forte des familles.*

- Le concours d'architectes sera mené en 2023 pour une livraison du site en 2026.

**L'extension de la zone de développement économique communautaire à Évrecy** : 5ha seront viabilisés en 2023 afin de permettre le développement d'entreprises du territoire ainsi que l'installation d'activités complémentaires nécessaires aux habitants.

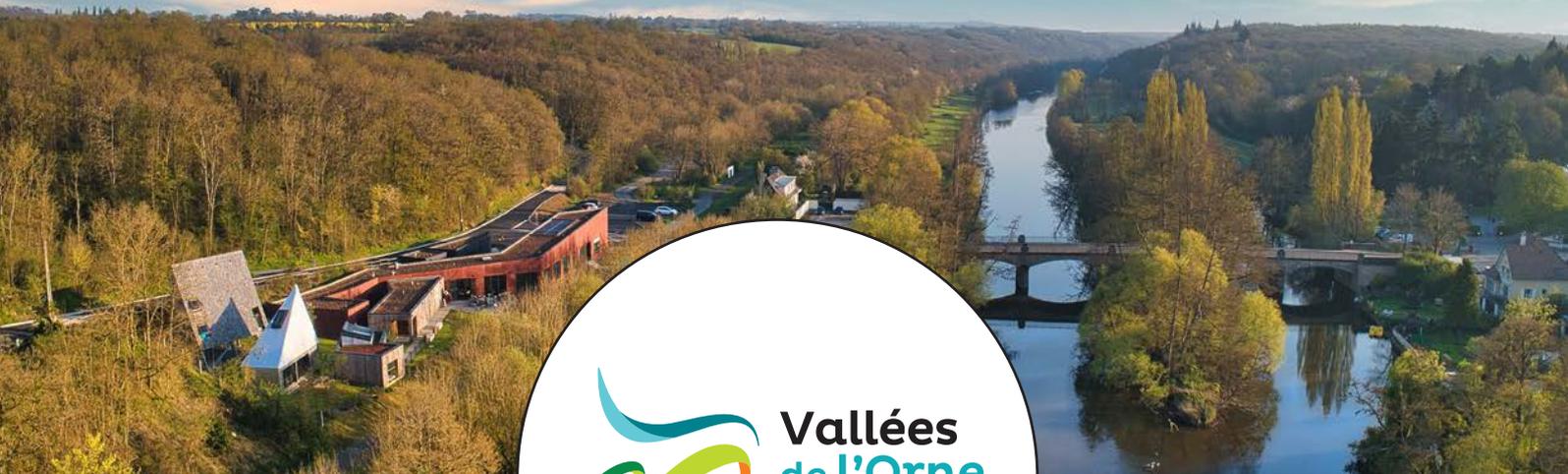


### INFO

Pour le financement de ce projet de territoire, les relations financières entre les 23 communes et la Communauté de Communes ont été revisitées et la fiscalité appelée par la CCVOO auprès des habitants a été réévaluée.

Elle représente en moyenne un impôt supplémentaire de 37€ / an et par foyer.





## Retrouvez-nous sur Facebook !

### Suivre notre page Facebook, ça sert à quoi ?

En suivant notre page Facebook, vous pourrez accéder facilement aux informations qui concernent votre Communauté de Communes, ainsi que ses services :

#### Les services de votre Communauté de Communes :

- GEMAPI / Préservation des milieux
- Enfance / Jeunesse
- Culture / Événementiel
- Services techniques
- Tourisme
- Ma Petite Ville de Demain
- Développement économique
- Service OM (Ordures Ménagères)
- Maison France Services
- Transition énergétique

Si vous souhaitez savoir si un spectacle se déroule le week-end prochain sur le territoire, si vous avez accès à une aide particulière, si vous cherchez à découvrir le territoire, ou si vous souhaitez tout simplement être tenu au courant de ce qui se passe sur votre commune ou les communes voisines...

*N'attendez plus et rejoignez-nous sur Facebook !*



INFO

Scannez le QR Code et abonnez vous à notre page Facebook pour ne rater aucune info concernant la Communauté de Communes et ses services !

#### Contactez-nous

N° de Tél : 02 31 73 11 98

Mail : [contact@vallees-orne-odon.fr](mailto:contact@vallees-orne-odon.fr)

Adresse : 2 rue d'Yverdon - 14210 Évrecy

#### Nous vous accueillons

Du lundi au vendredi :

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30



Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

[www.vallees-orne-odon.fr](http://www.vallees-orne-odon.fr)

